



Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.

**Cercle
Royal
Apicole
de
Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la Belgique Apicole.

Nos réunions se font à Nivelles dans un local mis à notre disposition par «Le Canotier» sur la Grand' Place face à la magnifique collégiale Sainte - Gertrude.

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Guy Van Ael – Président

35, Rue du Gendarme, 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34

benedicte.tintinger@hotmail.com

Anne Lhôte – Responsable du rucher didactique à Baulers

Rue de Dinant, 33 à 1400 Baulers 0498 / 70 21 98

mariepoppinsdebaulers@gmail.com

Jean-Marie Lecoq – Trésorier

253, Chaussée de Mont-St-Jean, 1410 Waterloo 0475 / 52 72 72

jm.lecoq@skynet.be

Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon

Rue Barbette, 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17

philippe.mahy@minfin.fed.be

Paul Wadeleux – Secrétaire

154, rue Pastur à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont 0496 / 55 24 98

paul.wadeleux@gmail.com

Jean-François Charlier – Rédacteur & Moniteur-club

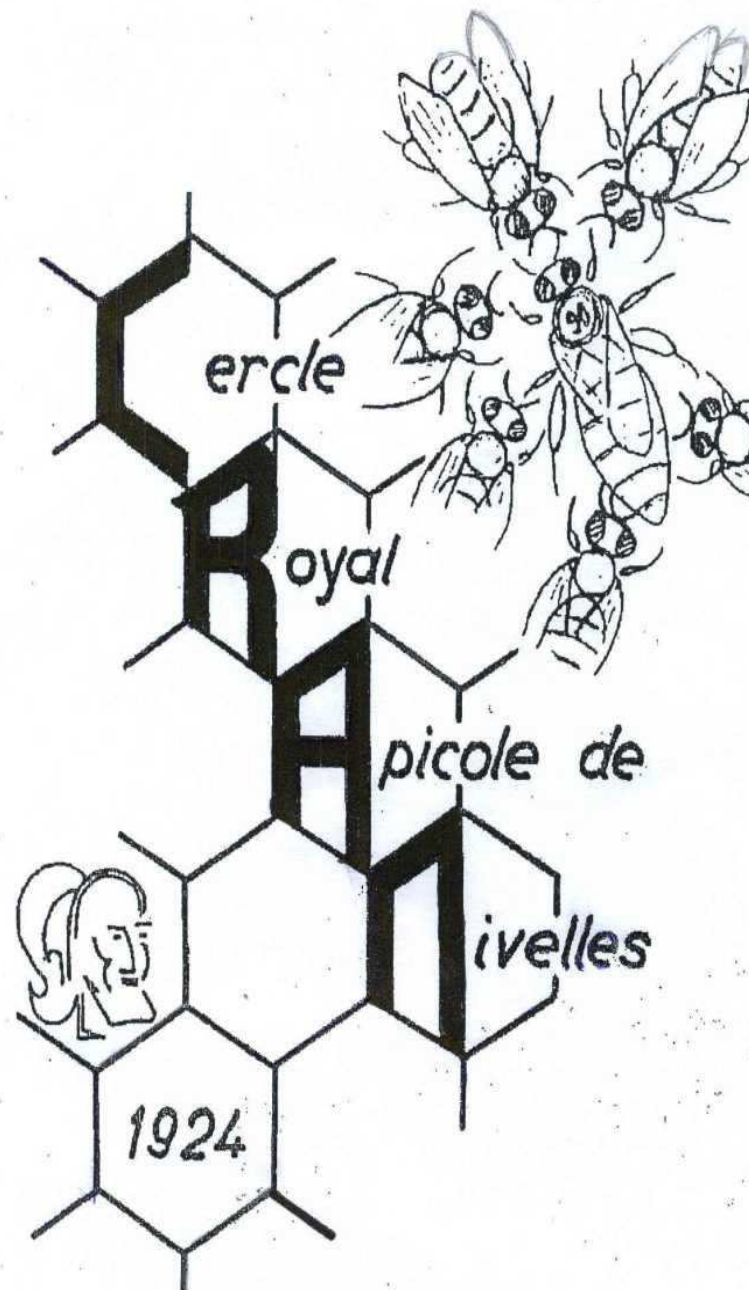
Avenue du Centenaire, 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96

jeanfrancois.charlier@minfin.fed.be ou jfcharlier59@gmail.com

Cotisations à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la Belgique Apicole, l'abonnement à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).



"apiculturenivelles"

N°61 AVRIL 2018

La vie du Cercle Site Web & BLOG [«apiculturenouvelles»](http://www.apiculturenouvelles.be)

Cycle des conférences, projets et activités du Cercle apicole de Nivelles saison 2017
« Le Canotier » Grand'Place à Nivelles. Contacts: Paul Wadeux 0496/55.24.98

À noter dans vos agendas – Activités prévues en 2018

Semaine de l'Abeille en collaboration du PCDN entre les 23 & 29 avril

Conférence « Frelon asiatique par PR Michel De Proft (CRA-W Gembloux) le mercredi 25.
Ouverture de ruches pour le public samedi à la Dodaine et dimanche au rucher-hôte à l'église de Baulers

« Verger en Fête » à Waterloo le week-end des 22 & 23 septembre
Festival des bières & produits du terroir le samedi 22 septembre 2018-02-26
Et toujours les « Portes ouvertes » aux serres communales (5 mai ???)
« Fête des petits fruits » en juillet (15 ???) et surtout, **Foire agricole lundi de Pentecôte le 21 mai 2018**

Tous les détails des activités en cours de saison dans votre revue préférée.

Wallonie: Printemps sans pesticides 20/3-20/6 & Semaine des abeilles 27/5-3/6

Et chez «nos voisins»?

Conférences et cours de l'Abeille du Hain

Abeilleduhain@live.be

Les cours de 1ère année (programme complet sur leur site)

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 Contact: **Agnès Beulens** 02/366.03.30)

20/04/2018 "La Gelée Royale" par J. Jeuniaux

Cercle de Wavre SRAWE Chez Michel Fraiteur, rue de Basse-Biez,32 Grez-Doiceau

« **Comment débiter en apiculture** » par Maximilien de Neve le vendredi 1^{er} juin à 19h30 dans la « Salle des Templiers » de l'hôtel de ville de Wavre.

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos: 0499/29.08.41

abeillenatureasbl@gmail.com

<http://abeilleetnature.be>

Conférences les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, date est alors déplacée.

Dimanche 22 avril 2018 « Facultés sensorielles et orientation des abeilles dans l'espace » par leur Présidente madame Arlette Stanard



Dimanche 24 juin « Fête de l'abeille et du miel » au Musée

Société Royale d'Apiculture Bruxelles et Environs SRABE « Bruxelles m'abeilles »

Balades botaniques 2018 + RVD chaque fois à 19h00 + PAF 3€ à verser à la SRABE

INFOS et Inscriptions obligatoires sur balades@api-bxl.be

jeudi 19 /4 Wilder & Kattenbroeck (Nouveau cimetière de Berchem-Sainte-Agathe

jeudi 3 mai Parcs Royaux rdv Place St-Lambert à Laeken

jeudi 31 mai Moeraske rdv Place St-Vincent à Evere

jeudi 14 juin Parc de la Héronnière rdv resto Les Pêcheries à Watermael-Boisfort

Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles

Les samedis après-midi 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août & 1^{er} septembre de 13h à 17h.

Plus tard et plus loin : Congrès international d'Apiculture du 25 au 28/10 à Rouen

Sites et liens importants ou susceptibles de vous intéresser

Union Fédérations des Apiculteurs de Wallonie et Bruxelles UFAWB

<http://www.apiculture-wallonie.be/>

CARI info@cari.be ou 010/473416 <http://www.cari.be/>

Un des lecteurs assidus de la revue nivelloise m'a suggéré de vous suggérer de vous inscrire directement à « Butine.info » pour éviter que je doive vous transmettre ces infos. Je le fais avec plaisir, mais sa remarque est pertinente : vous encodez simplement votre adresse-mail et vous avez les informations en ligne directe. <http://butine.info/>

Autres sites importants:

<http://www.favv-afscapiculture/santeanimale/>

<http://www.apiculture-wallonie.be>

beewallonie.be

Divers : visualiser la zone de déplacement de tes abeilles via l'outil

<http://sport-and-technology.com/butinage/>

Très intéressant et cela réserve quelques surprises.

Les Causes Possibles des Pertes d'Abeilles transmis par «L'Abeille du Hain»https://www.agrireseau.net/apiculture/documents/ratia_causes_pertes_abeilles.pdf

ci après, le film réalisé fin 2017 qui représente un état des lieux assez complet de toutes les connaissances, traitements, méthodes de lutte, etc, qui concernent "varroa".

Ce film a été présenté en avant-première le jour de l'Assemblée Générale du CARI le 18 mars dernier à Louvain-la-Neuve. Il fait le point sur varroa à l'heure actuelle <https://www.youtube.com/watch?v=Xi0ADM3gg-o>

Le retour du froid a-t-il perturbé nos abeilles? Petit tour en Wallonie et à Bruxelles [://www.rtf.be/info/societe/detail_le-retour-du-froid-a-t-il-perturbe-nos-abeilles-petit-tour-en-wallonie-et-a-bruxelles?id=9872736&utm_source=rtfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=email_share](http://www.rtf.be/info/societe/detail_le-retour-du-froid-a-t-il-perturbe-nos-abeilles-petit-tour-en-wallonie-et-a-bruxelles?id=9872736&utm_source=rtfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=email_share)

Trois jolies petites vidéos exemples de pollinisation (Abeilles & Fleurs UNAF N°801) <http://www.anneleonard.com/buzz-pollinisation>

Les scientifiques ont pensé à tout. Effrayant. (Transmis par JF Menu)

<https://www.weforum.org/agenda/2018/03/autonomous-robot-bees-are-being-patented-by-walmart>

Certains d'entre nous ont participé à une conférence au Cercle apicole de Genappe concernant le statut d'indépendant complémentaire....

Sans préjuger ou inciter quoi que ce soit, nous avons trouvé les informations intéressantes. Notre collègue Daniel Gilbert a rédigé une liste très complète de toutes ces infos et il m'a signalé que les apiculteurs intéressés peuvent le contacter (0257/52291)

Ceux qui ont tout compris...

INVASIF. Aux grands maux, les grands remèdes ? Quinze millions de dollars australiens (9,7 millions d'euros) vont être alloués au plan national pour le contrôle des carpes, un poisson invasif introduit en Australie au milieu du 19e siècle. Barnaby Joyce, ministre australien de l'Agriculture qui s'était rendu célèbre pour avoir mené un combat impitoyable contre les chiens de Johnny Depp entrés illégalement en Australie, a indiqué que les nuisances générées par la carpe commune coûtaient chaque année à l'économie 500 millions de dollars australiens. Sa capacité à survivre dans des eaux chaudes et avec de faibles niveaux d'oxygène a permis à la carpe commune (*Cyprinus carpio*) de proliférer, notamment dans l'Etat de Victoria et celui limitrophe de l'Australie-Méridionale. Dans certaines zones, des voies navigables sont devenues complètement boueuses à cause de la forte population de carpes, qui déracinent les plantes aquatiques, et près de 90 % des poissons endémiques y ont disparu. Le bassin hydrographique Murray-Darling (sud-est), où le virus doit être en premier libéré vers la fin de 2018, est particulièrement touché par ce fléau, puisque les carpes représentent 80 à 90% de sa biomasse de poissons.

"Au Japon, 70 % des carpes ont disparu en deux semaines"

"Les carpes sont le pire parasite d'eau douce en Australie", a affirmé le ministre australien de l'agriculture dans un communiqué. "Les mesures de contrôle actuelles, les pièges, la pêche commerciale (...) sont coûteuses et globalement inefficaces." Mais une forme de virus de l'herpès, **[l'Herpesvirose type-3 de la carpe \(CyHV-3 ou KHV\)](#)**, s'est révélée efficace. Ce virus s'attaque notamment aux reins, branchies et foie du poisson. Selon l'Agence française nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), la mortalité est observée entre cinq et 24 jours après contamination et peut atteindre 100 % du bassin si la température est favorable. "Nous avons vu dans des lacs au [Japon](#) (...) que 70 % de la population de carpe européenne a disparu en deux semaines", a indiqué M. Joyce. Son collègue du ministère des [Sciences](#) Christopher Pyne, qui a affublé ce programme du surnom de "Carpageddon", a assuré de son côté que le virus était spécifique à la carpe et n'avait aucun impact sur l'homme. "Soudain, il y aura littéralement des centaines de milliers, si ce ne sont des millions, de tonnes de carpes mortes dans le fleuve Murray", a prédit M. Pyne.

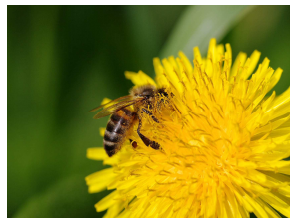
Un moyen radical qui n'est pas sans rappeler l'introduction de la myxomatose pour enrayer [la prolifération du lapin européen - également invasif - sur les terres australiennes, dans les années 1950](#). Une opération de lutte biologique qui avait fait chuter la population de lapins de 900 millions à 100 millions... avant qu'elle ne grimpe à nouveau, les rongeurs étant devenus résistants au virus. Les mêmes problèmes sont aujourd'hui soulevés par cette nouvelle mesure d'éradication de la carpe commune. En témoigne Richard Kingsford, chercheur à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie), [interrogé par New Scientist](#) : "Je pense que c'est une super idée, mais j'imagine que c'est comme toutes ces approches de lutte biologique : il y a toujours des risques."

De plus en plus d'apprentis-sorciers à mon sens, comme chaque fois on importe un élément qui devrait solutionner un problème. Et ensuite, si cet herpès s'attaque à d'autres poissons, ou aux amphibiens, ou à... ce sera une fois de plus trop tard...



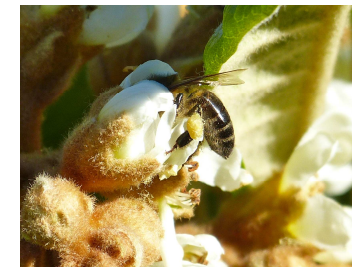
Produits 100% d'origine naturelle, 100 % home made et 100% personnalisés à base de miel de NOS ruches et des produits « BIOFLORE » La Fée Bee Ô vous propose sa formule **Eco-responsable** : 0472/820-300 dubraymagali@hotmail.com

Le petit mot du rédacteur : Je ne sais ce qu'il en est chez vous tous, mais pour ma part j'ai perdu 4 colonies sur les 15 que j'avais soigneusement préparé pour l'hivernage. Plus une « reine bourdonneuse et une assez faible que je tente de réunir, on verra si ce qui en sera, ça me fait tout de même 40% de pertes. Mais plusieurs d'entre nous comme Fabienne, Jacques, Guillaume ou Philippe qui vivent tous à Bornival ont connu encore pire, avec des pertes presque totales de leurs colonies. Nous avons pensé qu'il s'agissait d'un problème « complet » pour tout le village, mais après enquête,



un rucher complet de 5 colonies y a tout de même résisté. Désastre chiffré : 15 pertes sur 29.

Au niveau du rucher-tampon du Cercle, nous en avons perdu 1, et les deux de l'église de Baulers sont en ordre. Mais les nouvelles ne sont pas très bonnes au niveau wallon, comme d'habitude, devrions-nous malheureusement dire. Nous allons encore certainement approcher les chiffres de mortalité de l'hiver **2016-2017** qui viennent d'être publiés avec un taux de 34% de pertes pour le Brabant, un pic de 37,4% en Namurois et une moyenne nationale de 25,5% l'hiver dernier.



(Après les premières visites effectués le vendredi 6/4 au tampon, il apparaît que 2 colonies sont en ordre, mais que les 3 autres sont très en retard) ;

Une enquête sur les pertes hivernales de cette saison va être diligentée d'ici peu, et je vous incite à y participer (la marche à suivre arrivera prochainement).

<http://projects.honeybeevalley.eu/limesurvey/index.php/869328?lang=fr>

Ceci dit, nous ne pouvons que déplorer ces pertes récurrentes. Le rucher-tampon qui est prévu pour suppléer en cas de coup dur pour ceux qui ont tout perdu ou presque pourrait à ce stade fournir 2 divisions si rien ne change d'ici l'été. Baulers pourrait suppléer pour 2 divisions, ça ferait 4. Ici, la liste des demandes est déjà complète. Donc wait and see.

Plus positif, le Cercle Royal apicole de Nivelles et le PCDN de la Ville de Nivelles se sont associés dans le cadre du plan Maya auquel adhère la ville pour l'organisation d'une « **Semaine de l'Abeille** » **entre les 23 & 29 avril 2018**

Cette semaine ne coïncidera donc pas avec celle organisée par la Région wallonne du 27 mai au 3 juin pour des raisons de calendrier.

Dison-le tout net, pour des raisons de manque de « main d'œuvre », le PCDN a convié une ASBL spécialisée dans des animations-écoles sur les thèmes botaniques, abeilles et des pollinsateurs. D'après les échos, il y a 17 classes inscrites sur un planing complet. Le cercle apicole bénéficiera d'un petit stand à la Salle des Mariages où se dérouleront les activités et il est tout à fait souhaité (après contact avec l'Asbl) que nos membres puissent venir saluer à défaut d'animer.

Les autres points importants de la semaine seront de trois ordres pour le Cercle apicole: tout d'abord, la **conférence « Frelon asiatique »** par le **Professeur Michel De Proft (CRA-W)** qui commence à être connu par les apiculteurs le **mercredi 25 avril à 19H30**.

En deuxième lieu, visite « explicative » et ouverture (si la météo le permet) de ruches au rucher didactique de la Dodaine le samedi 28/4 entre 14 & 17H00 (avec la collaboration de Christophe et Laurence Cannone à qui appartiennent ces ruches). Le lendemain dimanche 29, même opération au rucher-hôte de Baulers de 10 à 17H. Voici donc des opportunités qui se présentent pour rencontrer le public ou certains de nos membres.

Cordiales salutations à toutes et tous,

J-F Charlier

Quelques infos sur le front des actions la chimie versus l'environnement.

Comme je l'ai déjà signalé, je n'ai pas aucune pertinence scientifique pour vous faire part de jugements. J'ai mon intime conviction concernant certains combats environnementaux, l'interdiction ou la prolongation de tel ou tel produit, mais je les garde lorsqu'elle arrivent sur le tapis au cours de discussions « en ligne directe ». J'essaie de présenter un rapide compte-rendu des infos parfois contradictoires qui nous arrivent en tous sens en prenant bien garde de ne montrer personne d'un doigt accusateur. Et il est parfois facile de tomber dans l'irrationnel où nous conduisent les réseaux sociaux.

Voici donc un résumé d'une série d'infos reçues récemment, « en piste » :

Un article d'Alain Wolwertz du jeudi 1^{er} mars dans « Vers l'Avenir » sur le thème du rapport de **l'autorité sanitaire de l'UE qui confirme la dangerosité des néonicotinoïdes**. « *La plupart des utilisations des pesticides néonicotinoïdes posent un risque pour les abeilles sauvages et domestiques* » a conclu l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

En aparté dans le même article, la relation que Syngenta & Bayer avaient attaqué devant le Tribunal de justice de l'UE la décision de restreindre l'usage de trois « néonics » interdits pour les cultures qui attirent les abeilles.

Ensuite dans un communiqué séparé la réaction de l'Association européenne des producteurs de pesticides l'ECPA qui « **ne conteste pas la possibilité d'un risque pour les abeilles, toutefois nous ne partageons pas l'avis de l'EFSA sur la nature de ce risque** ». « **Avec les bonnes mesures, tout risque posé aux abeilles par les néonicotinoïdes peut être géré** ».

Dans « Le Sillon Belge » du vendredi 9 mars, un article non signé à propos de l'étude de l'AFSCA pouvait interpeler. L'article reprend **le même texte que celui présenté ci-dessus mais y ajoute en gros titre « Le varroa - davantage que les résidus - responsable de la mortalité des abeilles »** et deux paragraphes supplémentaires en conclusion : « Toutefois, **l'industrie phytopharmaceutique continue d'investir dans l'innovation et l'orientation des produits de protection des plantes afin de réduire d'avantage les risques d'exposition des abeilles** ».

Il y a aussi l'article de David Jonckheere (vice-président de l'Association des betteraviers wallons et président de la Fédération des betteraviers qui livrent à la RT) qui défend « bec et ongles », **apiculteur qu'il est lui aussi, que les abeilles ne butinent pas les betteraves sauf éventuellement les gutations de rosée très tôt le matin** (ce qui est vrai NDLR). Ceci dit, il présente le postulat que toute sa corporation craignait faillite sans l'usage des graines enrobées.

Et pour conclure, dans « Vers l'Avenir » du lundi 12 mars, selon le journal « Le Soir », le **gouvernement bruxellois a décidé de traîner en justice la Commission européenne pour violation du principe de précaution**. Cible : le renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate, molécule présente dans des herbicides. Le recours de la Région bruxelloise a été introduit le 8 mars, celle-ci estime que le principe de précaution « *requiert, en cas d'incertitude scientifique quant au risque pour la santé ou l'environnement, d'adopter une approche prudente* », ce que la Commission n'aurait pas fait, en décembre dernier, au moment de renouveler l'autorisation du glyphosate. Bruxelles demande donc l'annulation du règlement controversé à un horizon de trois ans, ce qui devrait permettre de rectifier le tir ou d'assortir l'autorisation de mesures contraignantes.

Depuis lors, plutôt calme, pas de « gros titres » à l'horizon », je vous laisse juger.

Mes petites remarques sont : on peut prendre le même article et le tirer à soi, pour cautionner ses allégations. Un dira : c'est le varroa en premier, ensuite d'autres facteurs dont la chimie. L'autre dira : ce sont les pesticides en plein.

C'est l'addition de tout qui est coupable, conjuguée en premier lieu à ce réchauffement climatique dont notre génération ne sortira pas. Les abeilles hivernent en décembre, elles ne butinent pas... Mais il y a parfois de la pertinence dans chaque camp. On ne peut pas tout supprimer d'un coup, **il va falloir de la volonté et de la bonne volonté de chaque côté...**

Nouvelles apparemment plus positives : Les députés appellent l'UE et ses États membres à investir davantage dans la protection de la santé des abeilles, la lutte contre le miel frelaté et le soutien aux apiculteurs.

- Interdire tous les pesticides dangereux
- Renforcer les contrôles pour mettre fin aux importations de faux miel
- Promouvoir les bénéfices du miel sur la santé

L'UE a besoin d'une stratégie à grande échelle et à long terme pour améliorer la santé des abeilles et garantir le repeuplement, a affirmé jeudi le Parlement dans une résolution adoptée par 560 voix pour, 27 voix contre, et 28 abstentions.

À cette fin, les députés demandent:

- un plan d'action européen de lutte contre la mortalité des abeilles;
- des programmes de reproduction pour produire des abeilles résistantes aux espèces envahissantes telles que *Varroa destructor*, le frelon asiatique ou la loque américaine;
- davantage de recherche pour développer des médicaments innovants pour les abeilles et augmenter leur disponibilité;
- l'interdiction des pesticides ayant des effets néfastes scientifiquement prouvés sur la santé des abeilles, y compris les néonicotinoïdes, et des mesures visant à mettre au point des alternatives sûres pour les agriculteurs; et
- une signalisation précoce des périodes de pulvérisation pour éviter de blesser les abeilles.

Accroître le soutien aux apiculteurs et promouvoir les produits apicoles

L'UE devrait augmenter de 50% le budget des programmes apicoles nationaux et introduire un nouveau régime de soutien aux apiculteurs dans la politique agricole commune pour l'après-2020, affirment les députés. Par ailleurs, ils proposent des systèmes de compensation pour la perte des colonies d'abeilles.

Les États membres de l'UE devraient également faire davantage pour informer le public, et en particulier les enfants, des bienfaits de l'alimentation au miel et des utilisations thérapeutiques des produits de l'abeille, soulignent les députés.

Lutte contre les importations de faux miel

Pour garantir que le miel importé réponde aux normes élevées de l'UE, les contrôles aux frontières et sur le marché intérieur devraient être harmonisés, l'ensemble du miel importé devrait être testé et les exigences en matière de traçabilité devraient être renforcées,

expliquent les députés. De plus, ils souhaitent que la Commission européenne développe des procédures d'analyse en laboratoire efficaces et que les États membres imposent des sanctions plus sévères aux contrevenants.

Le miel et les produits apicoles devraient être considérés comme "sensibles" dans les négociations commerciales avec les pays tiers, voire même totalement exclus de celles-ci, ajoute la résolution.

Citation : Le rapporteur [Norbert Erdős](#) (PPE, HU) a déclaré: "Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger notre miel et nos abeilles, étant donné que 76% de la production alimentaire en Europe dépend de la pollinisation. Les abeilles sont donc indispensables à notre sécurité alimentaire.

Aujourd'hui, le Parlement a proposé une stratégie de survie pour nos abeilles et nos apiculteurs ainsi qu'un plan visant à accroître la transparence pour nos consommateurs, en remplaçant l'étiquette actuelle qui est trompeuse et donc inacceptable - "Mélange de miels UE et non UE" - par une indication claire des pays d'où proviennent les miels, y compris les pourcentages des différents miels utilisés dans le produit final.

Désormais, il est temps que la Commission européenne et les gouvernements nationaux mettent en place nos propositions de sorte que nos abeilles et nos apiculteurs puissent à nouveau prospérer."

Contexte

Quelque 600 000 apiculteurs européens produisent environ [250 000 tonnes](#) de miel par an, ce qui fait de l'UE le deuxième producteur mondial après la Chine. La France compte un peu plus de 40 000 apiculteurs, alors qu'ils sont un peu moins de 10 000 en Belgique et de 400 au Luxembourg.

Les principaux pays européens producteurs de miel sont la Roumanie, l'Espagne et la Hongrie, suivis par l'Allemagne, l'Italie et la Grèce.

L'UE importe environ 200 000 tonnes de miel par an, principalement depuis la Chine, l'Ukraine, l'Argentine et le Mexique. Les tests effectués par le Centre commun de recherche de la Commission européenne ont montré que 20% des échantillons prélevés aux frontières extérieures de l'UE ou dans les locaux des importateurs ne respectaient pas les normes de l'UE.

Plus d'infos : <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20180226IPR98612/miel-et-apiculteurs-une-strategie-europeenne-de-survie-a-long-terme>

Une bonne nouvelle, en tout cas il y a contact, discussion et réflexion : Le parc Burdinale-Mehaigne, labo de l'agriculture durable

Le parc Burdinale-Mehaigne va servir de laboratoire pour améliorer les pratiques agricoles durables. Au profit de la biodiversité... et des agriculteurs.

Qu'ils travaillent en Hesbaye, dans le sud de la province du Luxembourg ou dans le Tournaisis, ils partagent les mêmes préoccupations. Les agriculteurs font face à la même pression sociétale; fustigés pour l'utilisation des pesticides, noyés sous les démarches administratives, coincés dans la course à la rentabilité, fatigués par les contraintes techniques... Des difficultés qui parfois s'articulent mal avec les attentes de la société que sont les défis environnementaux et sanitaires. Pour concilier le tout, pour conjuguer agriculture rentable et durable, le ministre René Collin vient de lancer le projet Générations Terre. Il a officiellement été présenté hier à Burdinne au siège du parc naturel Burdinale-Mehaigne. Trois parcs wallons ont en effet été choisis pour ce projet pilote. Outre le parc hesbignon on trouve aussi le parc de la vallée de l'Attert (sud Luxembourg) et celui des Plaines de l'Escaut (Hainaut).

L'idée, c'est que tous les acteurs concernés travaillent dans le même but: trouver des solutions afin de développer une agriculture durable tout en respectant la biodiversité. Cela passera par une réduction progressive des produits phytosanitaires sur les zones concernées. «Avec une diminution de 30% d'ici 2 ans, puis de 50% d'ici 5 ans, affirme le ministre. Et à terme, dans certains cas, une suppression totale de ces produits.»

Sur base volontaire

Concrètement, les trois parcs naturels vont contacter les agriculteurs de leur territoire. En effet, c'est sur base volontaire que ceux-ci prendront part au projet. Une task force locale sera alors constituée. Outre les agriculteurs, elle comprendra aussi des scientifiques (Centre de recherche agricole), des agents de terrain (Natagriwal, Protect'Eau...) mais aussi des représentants de l'administration et des syndicats agricoles. Les agriculteurs seront accompagnés de façon indépendante et objective, afin de faire évoluer leurs pratiques agricoles. «C'est un programme qui durera au moins 4 ans. Et l'idée, c'est de faire percoler les résultats auprès des autres agriculteurs et, à terme, sur l'ensemble du territoire wallon», ajoute le ministre.

Les trois parcs naturels retenus ont été choisis pour leurs profils variés. Celui de Burdinale-Mehaigne représente 11 000 ha dont près de 80% sont consacrés aux grandes cultures céréalières. Le parc de la Vallée de l'Attert comprend lui 7095 ha dont 50% sont exploités par les agriculteurs. Parmi cette superficie 70% est consacré aux prairies et 30% aux cultures essentiellement de maïs. Enfin, le parc des Plaines de l'Escaut représente 26 000 ha dont la moitié est dédiée à la culture, essentiellement céréalière et betteravière (75%).

Jean-Louis Tasiaux « Vers l'Avenir » du mardi 6 mars 2018



La Ruche

rue à dettes, 65
6150 ANDERLUES
tél. 071/52.31.81

ouvert
mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 9h à 12h

apilaruche@skynet.be
<http://laruche.skynetblogs.be>

fermé lundi et jeudi

SANTÉ DES ABEILLES : L'AFSCA COMMUNIQUE LES RÉSULTATS DU PROJET HEALTHYBEE

2016-2017

En septembre 2016, l'AFSCA a lancé le projet HEALTHYBEE dans le but de surveiller la santé des abeilles, d'obtenir des chiffres objectifs concernant la mortalité des abeilles et de tenter d'en identifier les causes principales. La troisième et dernière série de visites du projet s'est achevée en septembre 2017 et l'analyse statistique des résultats a été clôturée.

Au total, ce sont 193 apiculteurs et 865 colonies d'abeilles qui ont fait l'objet d'un suivi pendant une année, à travers 3 séries de visites différentes qui se sont déroulées en automne 2016, ainsi que durant le printemps et l'été 2017.

Mortalité

Pour les ruchers suivis, la mortalité hivernale moyenne observée en 2016-2017 s'élevait à 27,9%. Ce pourcentage dépasse de 10% la mortalité hivernale que l'on considère comme normale et acceptable chez les abeilles mellifères. Pour la saison 2017, la mortalité saisonnière moyenne s'élevait à 3,72%.

Facteurs de risque

La mortalité des abeilles est un problème multifactoriel dont les causes les plus fréquemment citées sont les maladies des abeilles (varroa, loque américaine et européenne, Nosema), la présence de résidus chimiques, l'appauvrissement des sources de nourriture (pollen et nectar) et la combinaison de ces différents facteurs.

Au lancement du projet, l'infestation par le varroa a été mesurée dans chaque colonie suivie. Les analyses statistiques ont pu démontrer un lien significatif entre l'infestation par le varroa et la survenue d'une mortalité chez les abeilles. Plus il y a d'acariens varroas présents sur les abeilles d'hiver, plus grand est le risque que celles-ci n'y survivent pas. Ceci souligne une fois de plus l'importance de la lutte contre la varroa, appliquée de manière correcte et à temps par tous les apiculteurs.

Au printemps, toutes les colonies suivies encore en vie au moment de la visite ont en outre été échantillonnées en vue d'une analyse de la présence du parasite intestinal Nosema. Les analyses statistiques n'ont pas pu démontrer de lien significatif entre l'infestation par le parasite Nosema et la survenue d'une mortalité chez les abeilles.

Un échantillon de pain d'abeille (pollen) a été prélevé dans 81 ruchers en vue d'une analyse des résidus. Dans 78 échantillons, la présence d'au moins 1 résidu a été démontrée. Sur base des concentrations découvertes, un quotient de risque a été établi afin de déterminer si les résidus découverts pouvaient représenter un risque accru pour les abeilles. Dans aucun des échantillons examinés le risque n'a été considéré comme « élevé ».

À l'avenir

L'AFSCA va transmettre les résultats du projet HEALTHYBEE 2016-2017 au Comité scientifique, qui en réalisera une analyse approfondie (identification des causes potentielles de mortalité) sur base de laquelle des recommandations pourront également être formulées pour l'amélioration de la santé des abeilles (avis concernant la lutte contre certaines maladies, les bonnes pratiques apicoles, etc.) et pour la future surveillance de la santé des abeilles.

À la mi-2017, la décision a été prise d'**intégrer le monitoring de la santé des abeilles dans le programme de contrôle pluriannuel de l'AFSCA.** Ce monitoring fait partie du [Plan fédéral Abeilles 2017-2019](#).

L'AFSCA remercie tous les partenaires concernés : le laboratoire national de référence pour la santé des abeilles (CERVA), le laboratoire de zoophysologie de l'UGent, les assistants apicoles et tous les apiculteurs qui ont participé au projet.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter la rubrique « apiculture » du site Internet de l'AFSCA :

www.afsca.be > Professionnels > Production animale > Animaux > Apiculture > Santé animale - abeilles > [HealthyBee](#)